

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DELIBERATION n° 56/2019****OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT POUR
LA FÊTE AGRICOLE ET PASTORALE DE NOTRE DAME DU BRUSC**

Conseillers en exercice :	23
Présents :	16
Excusés :	7
Pouvoirs :	7
Votants :	23

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi neuf octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 2 octobre 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emmanuel DELMOTTE, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Laurence MARGAILLAN, Sylvie DAVILLER, Adjointes,
Mesdames, Messieurs : Claudine NAVARRO, Hélène GARDET, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Virginie CHABERT, Grégory MARCUCCI, Jean-Louis MILLO, Jean-François PIOVESANA, Nathalie D'ESQUERMES.

ABSENTS EXCUSES : Manon DEGLI INNOCENTI qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA, Jean-Pierre MAURIN qui a donné pouvoir à Emmanuel DELMOTTE, Colette ZALMA qui a donné pouvoir à Hélène GARDET, Christian FARALDI qui a donné pouvoir à Grégory MARCUCCI, Eric ROMAN qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Théodore PAPPALO qui a donné pouvoir à Emile BEZZONE, Aline ZANI qui a donné pouvoir à Nathalie D'ESQUERMES.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory MARCUCCI

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la prochaine Fête Agricole et Pastorale de Notre Dame du BrusC instaurée depuis plus de 30 ans aura lieu le dimanche 19 avril 2020.

Comme à l'accoutumée, une cinquantaine de producteurs, artisans ou artistes exposeront sur le site :

Exposition et vente des produits du terroir : légumes, vins, huiles, pâtes d'olive, miel, fromages, volailles, pois chiches, huile de colza, huile de cameline ...
Exposition et vente de produits dérivés des produits de la ferme : confitures, socca,
Vente de fougassettes, spécialité de Grasse
Vente de produits artisanaux : dentelles, linge brodé, ...
Vente d'objets en bois d'Olivier par producteurs...
Démonstration de traite d'une vache et fabrication de beurre ;
Démonstration de traite d'une chèvre avec dégustation du lait, fabrication de glaces artisanales à partir du lait de chèvre, fabrication de savons à partir de lait d'ânesse...
Animations l'après-midi ;
Etc ...

Le plan de financement s'établit comme suit :

DEPENSES	
Location du chapiteau	4.000 €
Animations de l'après-midi	2.000 €
Animation sonore pour la journée	600 €
La Chèvrerie du Bois d'Amont	400 €
Divers (décorations fleurs apéritif...)	1.200 €
Total	8.200 €

RECETTES	
CONSEIL DEPARTEMENTAL	4.000 €
COMMUNE	4.200 €
Total	8.200 €

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré :

APPROUVE le principe de la Fête Agricole de Notre Dame du BrusC 2020 ;

APPROUVE le plan de financement établi ci-dessus ;

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental la plus large possible, si possible à hauteur de 4.000 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en ce sens.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le 15 OCT. 2019
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le 15 OCT. 2019

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE

